

Annnonce pour le recrutement d'un (01) Officier de Port

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement d'un (01) Officier de Port classé à la Catégorie « Cadres Supérieurs », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° du Poste	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
07-2025	Casablanca	01	<p>Formation : Lauréat d'un établissement public de la marine marchande ou équivalent ;</p> <p>Spécialité : Brevet de Capitaine au Long Cours ou Diplôme de Capitaine au Long Cours ou Brevet de Lieutenant au Long Cours ;</p> <p>Expérience : Avoir un minimum de 12 mois de navigation.</p> <p>Missions et attributions : (ci-joint, la fiche de poste) ;</p> <p>Age : Maximum 40 ans au 31/12/2025 ;</p> <p>Nationalité : Marocaine.</p>

I. Dossier de candidature :

Les pièces composant le dossier de candidature scanné sont les suivantes :

- ↪ Une copie de la CNIE originale (Recto-verso) ;
- ↪ Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
- ↪ Une copie du relevé de navigation (**à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »**) (les candidats présélectionnés doivent être munis du relevé de navigation original lors des épreuves écrites) ;
- ↪ Une copie du diplôme original ; (Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur :
 - Les **diplômes et les attestations** délivrés par les universités et les établissements **d'enseignement supérieur privé** reconnus par l'Etat, **doivent obligatoirement être visés par le président de l'université publique** dont relèvent ces universités et établissements et ce, conformément au décret n° 2.14.665 (article 7).
 - Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel,... : **à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »**).
- ↪ **Pour les collaborateurs de l'ANP :** Une autorisation de la Direction Générale de l'ANP pour se présenter au concours de recrutement.
- ↪ Le dossier de candidature doit parvenir avant le **13 MAI 2025** à **23h 59min** ;
- ↪ Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : <https://www.emploi-public.ma> . A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

II. Organisation du Concours :

- ↪ Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- ↪ Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- ↪ La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : <https://www.emploi-public.ma> et www.anp.org.ma ;
- ↪ Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction Capital Humain à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma .


Signé par ZIRARI ABDESSAMAD
Directeur de la Police Portuaire P.I
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 23/04/2025

<https://wps03.anp.ma/check>





Signé par SOUMYA ROCHDI
Directrice du Capital Humain
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 22/04/2025

<https://wps03.anp.ma/check>

